



Un porte-vues évolutif pour un travail plus autonome

Mémoire externe

Parallèlement, dans ce collège "Ambition-réussite" et une école du secteur, des enseignants, après des années d'expérimentations diverses, ont abouti à des "outils-élèves" proches. Les formations communes amènent actuellement les équipes du secteur à tendre ensemble vers des porte-vues disciplinaires communs qui, aussi bien en classe qu'à la maison, favorisent le travail en autonomie.

Comment leur permettre de travailler ?

Au collège Val d'Huisne, l'idée est née il y a trois ans. Une enseignante de mathématiques avait en charge une classe de quatrième. Elle voyait les élèves piétiner en géométrie : impossible pour eux d'avancer dans les démonstrations, faute d'avoir à leur disposition les propriétés, les théorèmes, les définitions et les figures indispensables. Ils ne les connaissaient pas par cœur, ne se souvenaient plus de les avoir déjà rencontrés et sollicitaient sans arrêt leur enseignante pour qu'elle leur donne ces précieuses données, indispensables. Le moment de se mettre à faire vraiment des mathématiques, de se confronter à la démonstration elle-même, s'en trouvait ainsi constamment repoussé. C'est alors qu'a surgi l'idée de doter chaque élève d'un outil rassemblant tout ce qu'il faut savoir pour pouvoir faire des démonstrations en géométrie. L'enseignante, madame Ménard, a fait part de son idée à ses collègues de mathématiques et de physique. Ils ont décidé de créer le même outil pour les calculs et de l'étendre à tous les niveaux, car la situation observée en quatrième concerne – hélas – des élèves de tous les niveaux et dans toutes les activités. Les professeurs se sont alors progressivement mis d'accord sur les connaissances qu'un élève doit avoir à sa disposition, qu'il doit avoir acquises pour chaque niveau et chaque domaine. L'élève peut ainsi chercher dans la fiche ce qui lui paraît adapté à la situation mathématique qu'il a à traiter, et se concentrer sur la démonstration elle-même ou l'exercice. Une manière de lui permettre de travailler en autonomie, et même de travailler tout court.

Une boîte à outils pour élève autonome

À peu près au même moment, une professeure de l'école élémentaire Gaston-Bachelard, mitoyenne du collège, en arrivait à la même conclusion après avoir essayé de nombreux dispositifs et outils (notamment en orthographe) : d'une année sur l'autre, d'une séquence sur l'autre, les élèves oublient, le professeur répète... Elle décide alors de mettre en place, en français, un porte-vues, mémoire des apprentissages réalisés, avec les exemples et les formulations de la

Collège Val d'Huisne Le Mans [72]

Propos recueillis par M. Coupry auprès de D. Bouvy, principale, A.-H. Ménard, A.-S. Bessière, A. Bouzfour et X. Massot, professeurs de mathématiques et R. Monbrun, S. Lizé et G. Vaz, professeurs des écoles à l'école G.-Bachelard (R. Monbrun est le coordonnateur de la ZEP)

classe – un outil semblable était d'ailleurs déjà utilisé en mathématiques et en français dans l'école. Dans les deux cas, ce porte-vues matérialise la continuité des apprentissages, la somme organisée de ce que les élèves devraient (doivent) savoir et savoir faire. D'une part, il renvoie les élèves à leur propre responsabilité de mémorisation, d'assimilation – si c'est dans le porte-vues, c'est que j'ai été mis en situation de l'apprendre ; d'autre part, il favorise la mémorisation et l'application par un recours à un même document personnel, utilisé dans des situations et dans des circonstances variables. Ce porte-vues est un moyen – transitoire, dans l'idéal – de mettre l'élève dans des conditions où il peut se prendre en charge et travailler seul, y compris en refaisant une partie des chemine-ments oubliés ou évités. C'est aussi un outil sécurisant qui, dans la période d'apprentissage, autorise l'élève à oublier, sans l'empêcher de travailler pour autant. C'est donc une manière simple de différenciation : grâce au porte-vues, on peut prendre en compte des rythmes différents et ne pas stigmatiser ou pénaliser les élèves qui ont besoin d'un peu plus de temps ou de sécurité – en particulier ceux qui ne veulent pas risquer l'erreur – pour se lancer.

“Ce porte-vues est un moyen de mettre l'élève dans des conditions où il peut se prendre en charge et travailler seul.”

Une trace du parcours

Le porte-vues présente les avantages du classeur : il permet d'enlever, d'ajouter, de déplacer des feuilles, sans avoir les inconvénients des pages qui s'arrachent, se déchirent, se perdent, le mécanisme qui casse, s'arrache de la couverture. Le porte-vues est léger, résistant, et les documents sont bien protégés. Le choix s'est donc porté sur cet outil : un porte-vues d'une trentaine de pochettes transparentes, mettant à la disposition de chaque élève un récapitulatif des connaissances – supposées acquises à son niveau – et dont il a besoin pour travailler en mathématiques ou en français. C'est la deuxième année que ces porte-vues sont utilisés partiellement au collège et à l'école, dans le cadre d'expérimentations qui s'étendent progressivement. En effet, d'une double expérimentation individuelle, on est passé à un désir collectif. La réflexion s'est développée parallèlement dans l'école et le collège. Puis, au cours des quatre journées du stage annuel qui rassemble les équipes de sixième, de cinquième et du cycle 3 du secteur, cela est devenu un projet collectif et un objet de travail partagé.

Ces journées communes ont réorienté chacune des logiques d'établissement, la nécessité d'une continuité s'imposant à tous. Ce porte-vues est en effet la preuve concrète qu'un cours, que des exercices, ont porté sur la partie du programme sollicitée, même si – de bonne foi – l'élève n'en garde aucun souvenir. Et c'est ainsi un gain de temps et une efficacité renforcée pour l'enseignant : il a sous les yeux une trace exacte de ce qui a été fait précédemment et la formulation de l'apprentissage tel qu'il a été construit. Et, en cela, ce porte-vues s'est imposé comme un outil précieux pour construire la liaison entre les écoles et le collège, à la fois pour les élèves et pour les enseignants. Utilisé ailleurs dans le département, le porte-vues a pris ici une dimension nouvelle.

À chacun, son porte-vues personnalisé

Au collège, le porte-vues a permis de casser la spirale de l'inactivité et de l'assistance par le professeur, car chercher dans le classeur est déjà une activité mathématique. L'élève est incité, par l'outil lui-même, à l'analyse du problème posé et à une évaluation de la pertinence de tel ou tel théorème. Mais après avoir mis en place des fiches récapitulatives conçues par les enseignants, souvent abstraites et classées par thèmes, les enseignants du collège s'orientent actuellement vers des fiches-méthodes, avec des exemples, des figures, plutôt que des phrases. Par exemple, tous les élèves savent ce qu'est le théorème de Pythagore, mais ils ne savent pas comment l'utiliser. La première idée, c'est que les trois exemples de référence de l'utilisation du théorème ont plus de sens et d'efficacité que la fiche explicative du théorème. La seconde idée est d'en faire un outil qui sorte de l'anonymat en laissant une place à l'élève dans l'écriture. Cette trace personnalisée aura en outre l'avantage d'aider à la mémorisation en faisant un lien avec le vécu de chaque élève, en cours. On est là pris entre deux contraintes : la nécessité d'un outil individualisé, d'une part, et celle de constituer une trace vraiment mathématique que l'élève puisse conserver toute sa scolarité. Actuellement, les enseignants du collège ont adopté une formule inspirée du travail des écoles primaires du secteur. Sur une fiche préétablie et commune à tous, les élèves écrivent leurs exemples, font leurs figures : l'outil perd de sa standardisation, sans pour autant exiger un contrôle, une validation systématique de l'enseignant, parfois trop lourde à gérer.

À l'école, un porte-vues à double entrée

En français, à l'école, le classeur s'est peu à peu structuré et l'organisation actuelle est satisfaisante (provisoirement, au moins) et paraît pouvoir être stabilisée. Au début du porte-vues, on trouve le sommaire de tous les points de langue qui seront vus au cours du cycle 3. Ce sommaire est organisé en quatre



Extrait du sommaire de la partie conjugaison en CM2

Chapitre 2 Le passé composé	J'ai accordé le participe passé avec le sujet alors qu'il y avait l'auxiliaire AVOIR.	C2 - 1
	J'ai oublié d'accorder le participe passé avec le sujet alors qu'il y avait l'auxiliaire ÊTRE.	C2 - 2
	J'ai écrit ON alors qu'il fallait écrire ONT (l'auxiliaire AVOIR).	C2 - 3
	J'ai écrit SON alors qu'il fallait écrire SONT (l'auxiliaire ÊTRE).	C2 - 4
	J'ai écrit e.r. à la fin du participe passé au lieu de é.	C2 - 5
	J'ai écrit a.i.t. à la fin du participe passé au lieu de é.	C2 - 6
	J'ai mal accordé l'auxiliaire ÊTRE ou AVOIR avec le sujet.	C2 - 7
	J'ai écrit e.z. à la terminaison du participe passé.	C2 - 8
Chapitre 4 Écrire "é" ou "e.r." (l'infinitif ou le participe passé ?)	J'ai écrit é à la place de e.r.	C4 - 1
	J'ai écrit e.r à la place de é.	C4 - 2
	J'ai écrit a.i. à la place de e.r.	C4 - 3

parties traditionnelles: l'identité du mot avec ses classes ; le métier du mot avec ses fonctions ; la conjugaison et, enfin, le vocabulaire. Ce sommaire renvoie, par un système de pagination codée, à une pochette du porte-vues (voir ci-dessus). Ce renvoi se fait au fur et à mesure de l'avancement des leçons. Vierge en début de CE2, la totalité des lignes est suivie d'une indication de page à la fin du CM2. Le contenu de la pochette est lui-même évolutif, une feuille peut venir s'ajouter en cours de cycle, quand la notion est enrichie, précisée... Et entre le sommaire et les pochettes-memento, viennent s'intercaler des fiches, une par grand thème de travail – le portrait, le conte... Cette fiche rappelle les points de langue abordés à cette occasion, dans leurs liens avec les lectures et les productions écrites sur lesquelles ils se sont appuyés. Là aussi, ces fiches-thèmes s'écrivent, petit à petit, avec le même système de renvoi à la page (voir ci-contre). La fiche est elle-même évolutive et se complète au rythme des nouveaux apprentissages. Ainsi, sur la page du conte mythologique, le passé simple va apparaître tardivement... Ce double système de sommaire permet une utilisation dans différentes situations scolaires intégrant des logiques d'approche différentes. Dans une recherche déjà théorisée ou guidée où l'élève sait ce qu'il cherche, il s'appuie sur le sommaire. Dans un processus de création, d'écriture, de travail autonome, l'élève peut se référer à la fiche de l'activité ou du thème, plus proche de sa propre démarche. Cette seconde entrée a l'avantage de se rattacher au vécu de l'élève, d'être enracinée dans son expérience d'élève et de court-circuiter le métalangage.

Trouver la juste place

Si le principe du porte-vues est acquis, sa conception et son utilisation sont régulièrement remises en question. En effet, la mise en place par des enseignants différents, à des niveaux différents, a fait naître d'autres interrogations... Où cet outil doit-il être rangé ? Cette question qui ne se pose pas à l'école devient problématique au collège. Dans l'idéal, et à

Dans un travail autonome, l'élève peut se référer à la fiche du porte-vues

Une page du sommaire

J'AI LU	J'AI ECRIT
Titres et auteurs	J'ai écrit.....J'ai rencontré
« Dédale et Icare » « Les voyages d'Ulysse » « Les 12 travaux d'Hercule » « Les plus beaux mythes de Rome » « Petite anthologie de la mythologie (A. Piquemal) »	L'imparfait quand on décrit (p.12) Le portrait (vocabulaire) p.14 des adjectifs qualificatifs. (p.2.) Le passé simple (p.10)



“Mettre en place cet outil ne peut se faire sans intégrer l'utilisation aux activités en classe.”

L'origine, les enseignants avaient pensé que l'élève l'aurait toujours avec lui. Le porte-vues a en effet pour objectif principal de permettre aux élèves de travailler où qu'ils soient : en classe et, a fortiori, à la maison ou en étude, quand ils ne disposent pas d'un spécialiste susceptible de les aider. Mais il a fallu très vite déchanter. Des élèves – souvent ceux qui en avaient le plus grand besoin – arrivaient sans ce nouvel outil : il était resté à la maison, quand il n'était pas perdu définitivement ! Là encore, les moins autonomes se pénalisent et marquent les limites de l'outil. Des enseignants ont refait des dossiers, certains ont décidé, au moins dans un premier temps, de conserver les documents dans le placard, toujours ouvert, de la classe ; les élèves vont le chercher dès qu'ils en ressentent le besoin. Cette démarche peut aboutir à une prise de conscience : il arrive qu'un élève demande de pouvoir emporter le porte-vues chez lui pour faire des révisions à la

veille d'un contrôle ! Cette demande, construite, est un indicateur que l'outil a prouvé son efficacité. Mais sur ce point, les choix des enseignants varient en fonction des classes qu'ils ont en charge et de la place qu'ils accordent au porte-vues. C'est l'occasion d'un bilan collectif et individuel sur les progrès réalisés.

Apprendre à se servir de cet outil

Mettre en place cet outil ne peut se faire sans intégrer l'utilisation aux activités en classe. Un apprentissage, un accompagnement de la recherche dans le porte-vues, sont indispensables pour les élèves les moins autonomes, justement. Cette évidence s'est imposée aux professeurs du collège, comme à l'école. L'objectif visé pour l'entrée en seconde, ce sont des élèves qui sachent chercher, soient plus autonomes dans leur travail, sollicitent moins l'enseignant. Pour l'atteindre, il faut rompre avec l'attitude “instinctive” des adultes : apporter plus d'aide immédiate aux élèves en grande difficulté... ce qui les laisse totalement démunis quand ils sont seuls ! Par exemple, l'enseignant de quatrième intègre dans ses contrôles des exercices qui font appel à des notions vues très antérieurement. Ainsi, pour démontrer que deux droites sont parallèles, il suffit (mais c'est très difficile d'envisager cette éventualité quand on est en quatrième) de s'appuyer sur des propriétés vues en sixième, en “oubliant” Thalès, pourtant plus disponible, parce que vu tout récemment... Le travail de réflexion, de recherche, doit d'abord être vécu, puis verbalisé en classe pour que chacun puisse découvrir plusieurs manières d'utiliser le porte-vues et s'appropriier les plus efficaces. Les enseignants ont décidé aussi de passer du temps en classe à accompagner les élèves dans les activités de mise à jour du porte-vues. Mais ce désherbage, comme disent les bibliothécaires, n'est pas uniforme : certains élèves ont encore besoin de l'aide de telle fiche, peut-être par sécurité seulement, alors que le reste de la classe a acquis son contenu. D'autres feuilles sont ajoutées, actualisant les connaissances. Et comme les élèves ne disposent pas du porte-vues au contrôle, c'est donc un outil d'apprentissage et de travail personnel qui ne les dispense nullement de la mémorisation.

Chic, une dictée

La dictée, dans la classe de madame Vaz, les élèves adorent cela. Peut-être est-ce parce que ce n'est pas tout à fait une dictée ordinaire. Toutes les cinq à six semaines, cette enseignante fait une dictée d'une cinquantaine de mots qu'elle choisit parce que le texte contient les principaux points abordés dans la classe. Les élèves écrivent, sous la dictée, au brouillon. Puis ils disposent d'une heure pour corriger en utilisant tous les outils qu'ils veulent : leur porte-vues, le dictionnaire, le manuel, le cahier de poésie, et tout ce qui leur semble utile... Ils disposent aussi d'une fiche méthodologique de relecture, construite collectivement. L'enseignante circule dans la classe, repère



pas systématique. En effet, ce temps de correction pèse aux élèves qui ne sont plus alors dans le plaisir d'écrire, dans l'élan de la création. Une trop grande exigence pour tous les textes risquerait de limiter la longueur des écrits. Pour limiter le poids et la durée des corrections, les élèves utilisent donc cette fiche – qui peut servir aussi pour la relecture des dictées – pour chaque texte, de manière dosée, pour préserver le goût de l'écriture. Dans ces activités de relecture-réécriture, ce sont souvent deux adultes – enseignant, plus un assistant pédagogique ou la maîtresse-surnuméraire – qui encadrent le groupe et peuvent aider à relancer la recherche, faire le lien avec le porte-vues et valider la nouvelle version. À ce même niveau, les élèves disposent d'un petit porte-vues de mathématiques que certains – ceux qui en ont besoin – utilisent. Ils y retrouvent essentiellement la liste des nombres de un à cent, les tables de multiplication... Et la réflexion actuelle s'oriente vers la mise en place de cet outil dès le CE1 ou même le CP. C'est dans la logique même de l'outil : si l'on veut garder une trace, il faut commencer dès les premiers pas. Ce choix très précoce aurait en outre l'avantage d'organiser, dès le début, avec les élèves, les apprentissages réalisés, et de construire progressivement, avec très peu de données au début, son utilisation.

Changements de rôles

La volonté partagée, à l'école et au collège, de faire de ce porte-vues un point fort de la liaison école-collège conduit les enseignants, pour se mettre

d'accord sur la fonction de l'outil, à mener ensemble une réflexion en profondeur sur leur discipline et leur rôle. En effet, ce travail a participé à l'enrichissement des échanges disciplinaires et pédagogiques pendant les journées de stage. Du côté des élèves, c'est la matérialisation de la continuité des apprentissages menés à l'école et au collège. Un jour, la maîtresse surnuméraire qui assistait à un cours de français en sixième a été la seule à pouvoir dire que le point abordé – la terminaison *er/é* – avait été travaillé en CM2. Les mots utilisés, l'angle d'approche différent, avaient conduit les élèves à penser que c'était quelque chose de totalement nouveau. Avec le porte-vues, il sera possible – dans une telle situation – d'ajouter une ligne sur la fiche de l'école, ce qui mettra en évidence la complémentarité des séances, leur lien. L'autre effet induit de ce porte-vues est l'évolution vers une pédagogie différente qui construit plus d'autonomie chez les élèves. Ainsi, les travaux de groupes, difficiles à mettre en place au collège, en mathématiques par exemple, deviennent possibles avec les porte-vues : chaque élève peut contribuer à la recherche, quelles que soient ses connaissances. D'une manière plus générale, c'est un déplacement léger et progressif du rôle de l'enseignant. Dispensé du rôle stérile d'apporter toujours les mêmes données, il peut se consacrer à l'accompagnement, à l'observation des élèves qui peuvent travailler plus souvent seuls, sans son aide. Le fonctionnement de la classe s'en trouve transformé. □